



Aux militant·es de la CP 111 et CP 209

PAS D'ACCORD SECTORIEL 2025-2026 DANS LE METAL

Après plusieurs réunions de négociations fin 2025, après avoir mené une action devant les locaux d'Agoria le 15 janvier dernier, les négociations sectorielles dans le secteur des Fabrications Métalliques ont repris ce 23 janvier 2026.

Après quelques minutes seulement, c'est avec une grande indignation que nous avons appris qu'AGORIA NE SOUHAITE PAS D'ACCORD SECTORIEL.

En rompant les négociations, Agoria piétine les travailleurs et la concertation sociale.

Manque de respect et rupture de confiance ... la situation qu'impose Agoria aujourd'hui aux travailleurs est inacceptable.

Agoria a annoncé sans détour : « *Notre mandat de négociation n'existe plus* ».

De par cette déclaration, un seul constat : Agoria rompt unilatéralement toute possibilité de parvenir à un accord sectoriel.

Et au-delà, la position des membres d'Agoria montre leur profonde volonté d'éteindre totalement la concertation sociale au niveau du secteur et rompt également la confiance que les interlocuteurs sociaux ont tenté de construire.

Le front commun syndical est unanime : « *C'est une véritable gifle qu'Agoria donne aujourd'hui à l'ensemble des travailleurs du secteur. C'est un manque de respect total envers les travailleurs, envers les interlocuteurs sociaux, envers la concertation sociale* ».

Un tel revirement de situation constitue une première dans l'histoire des négociations sectorielles dans le Métal et ne restera pas sans conséquences.

Ce total manque de respect se paiera dans les entreprises, et ce, dès maintenant ! Maintenant, tout se jouera dans les entreprises, avec une liberté totale de négociation.

Pas d'accord sectoriel, pas de paix sociale !

E.r. :

ACV-CSC METEA: Lieve De Preter, Koning Albert II-laan 19 – Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Brussel-Bruxelles

CNE: Michel Barbuto, Avenue Schuman 52, 1401 Nivelles

MWB: Hillal Sor, Rue de Namur 49, 5000 Beez

BBTK-Setca: Stéphane Piron, Matthieu Marin, Joseph Stevensstraat 7/5 – Rue Joseph Stevens 7/5, 1000 Brussel-Bruxelles

ABVV-Metaal: Rohnny Champagne, Jacob Jordaensstraat 17, 1000 Brussel

CGSLB: Geert Dumortier, Boudewijnlaan 8, 1000 Brussel